



Association
Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table

COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITE

EXERCICE : 1^{er} septembre au 31 décembre 2018

SOMMAIRE

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire général

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrтт.гe

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
1, route de la Digue
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrтт.гe

Siret
40900277100015

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Table des matières

I – PREAMBULE.....	3
II – COMPTE-RENDU MORAL.....	3
II.1 Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table	3
II.2 Les rapports avec l'environnement.....	4
II.3 Le déroulement des activités.....	4
<i>II.3.a - Les compétitions traditionnelles</i>	<i>5</i>
II.3.a.1 - Le championnat par équipes.....	5
II.3.a.2 – Les Critériums	5
II.3.a.3 – Les tournois de clubs	6
<i>II.3.b - Les Jeux des Iles de l'Océan Indien 2019.....</i>	<i>6</i>
II.3.b.1 - Le mode de sélections des groupes Dames et Hommes	6
II.3.b.2 – Les regroupements, les stages des présélections	6
<i>II.3.c - Les stages de jeunes.....</i>	<i>7</i>
<i>II.3.d - Des actions auprès des élèves et du grand public.....</i>	<i>7</i>
II.3.d.1 – Des actions dans les écoles.....	8
II.3.d.2 – Le Téléthon 2019	8
II.3.d.3 – Partenariat avec un établissement privé.....	8
<i>II.3.e - Une communication plurielle, sérieuse et opérante.....</i>	<i>8</i>
<i>II.3.f - Vers une gestion administrative efficiente</i>	<i>9</i>
II.4 Les membres, les licenciés	9

II.4.a - Les rapports avec les membres.....	9
II.4.b - La LRTT et les licenciés	10
II.4.b.1 – Evolution du nombre de licenciés	10
Licenciés Dames, Hommes et Total	10
Licenciés Jeunes et Adultes.....	11
Licenciés Traditionnels et Promotionnels.....	11
II.4.b.2 – Analyse de la structure de nos licenciés	11
II.5 Les bénévoles	12
III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS	12
III.1 Le sportif.....	13
III.1.a - Les résultats	13
III.1.a.1 – Les Jeux des Iles de l’Océan Indien 2019	13
III.1.a.2 – Les championnats de France.....	13
III.1.b - Les compétitions internes traditionnelles.....	14
III.1.c - La formation de cadres	15
III.1.d - La formation des joueurs	15
III.1.d.1 – Actions envers les Jeunes	15
III.1.d.2 – Actions envers l’élite	15
III.1.e - Le nombre de licenciés, le nombre de clubs	15
III.2 Le financier	16
III.3 L’administratif	16
III.3.a - La refonte des statuts	16
III.3.b - La mise à jour du règlement intérieur	16
III.3.c - Vers une administration écologiquement plus responsable.....	16
III.3.c.1 – Le vote en ligne	17
III.3.c.2 – Les rencontres dématérialisées	17
III.3.c.3 – Protégeons nos arbres, favorisons les documents dématérialisés, optimisons l’archivage	17
III.3.d - Vers une plus grande rigueur vis-à-vis des joueurs aux comportements répréhensibles	17
III.4 La communication	17
III.4.a – Le site Web de Ligue	17
III.4.b – La page Facebook de la LRTT	17
III.4.c – Le publipostage ou mailing	18
III.4.c – La presse écrite	18
IV – EN CONCLUSION	18

I – PREAMBULE

Le compte-rendu moral et d'activité présenté ci-dessous porte sur la période allant du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018. Il peut paraître étonnant de se limiter à une période aussi brève (un trimestre) alors que les rapports d'association courent ordinairement sur des périodes de douze mois (année civile ou année sportive).

La Ligue Réunionnaise de Tennis de Table a connu durant cette année 2018 de nombreux bouleversements. Un certain nombre de responsables d'associations s'est manifesté auprès de la Fédération Française de Tennis de Table. Ils reprochaient à l'équipe dirigeante élue en septembre 2016 une gestion considérée comme désastreuse. Ils soulignaient aussi l'incapacité à conduire des politiques administrative, règlementaire, sportive et financière cohérentes.

3/18

Notre organisme de tutelle (la FFTT) a, pour première décision, décidé de retirer sa subdélégation d'organe déconcentré à notre Ligue ; en clair toutes ses délégations. Par conséquent un Comité Interne de Transition a été désigné afin de gérer temporairement la LRTT. Il était composé de membres du Conseil Fédéral (Mme Françoise LAPICQUE, secrétaire générale, M. Miguel VICENS, vice-président, M. Patrick LUSTREMANT, président de la commission statuts et règlements) et d'un représentant local (M. Jean-Marc JACQUES, ancien président de Ligue pour la mandature 2012/2016) appuyé par quelques responsables de clubs locaux.

Une assemblée générale extraordinaire organisée le 23 juin 2018 a permis de donner tout pouvoir à la CIT afin d'organiser une nouvelle assemblée générale électorale, alors que la majorité des membres du comité directeur en place avait démissionné.

Entre le 23 juin et le 1^{er} septembre 2018 (date de la nouvelle assemblée générale électorale) la CIT a administré les affaires courantes de la Ligue en préparant notamment la saison sportive à venir.

L'Assemblée générale programmée a alors permis d'élire une toute nouvelle équipe de dirigeants.

Cette équipe s'est rapidement trouvée confrontée à une situation très inconfortable, notamment sur le plan financier ; l'association subissant un interdit bancaire.

Heureusement un travail responsable et opiniâtre des nouveaux venus a permis de montrer à la Fédération Française de Tennis de Table qu'il était possible de redresser une situation très grave.

Devant des premiers résultats très encourageants, la LRTT est en droit d'espérer un retour prochain des délégations qui lui ont été retirées. Le comité directeur élu pourra ainsi gérer librement et de manière indépendante, la Ligue.

Ce compte-rendu porte donc sur la période de gestion commençant au 1^{er} septembre. N'oublions pas de noter que les actions, les décisions dans les divers domaines administratif, sportif et financier étaient et sont toujours chapeautées par la Commission Interne Transitoire.

Le tennis de table réunionnais doit beaucoup à ce groupe de personnes, à sa grande rigueur et à son professionnalisme. Même si la situation reste encore très préoccupante (les déboires financiers ne vont pas s'estomper du jour au lendemain), une ère nouvelle s'ouvre pour le tennis de table de La Réunion.

Le président de la Fédération Française de Tennis de Table (M. Christian PALIERNE) et son équipe ont su déceler les extravagances d'une gestion qui portait à caution et mettre en place des dispositifs qui ont permis à notre discipline de ne pas disparaître de la scène sportive locale.

II – COMPTE-RENDU MORAL

II.1 Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Les statuts de la LRTT indiquent que : *L'association dite « LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE », créée par le Comité directeur de la Fédération Française de Tennis de Table en application de l'article 8 de*

ses statuts, comprend des groupements sportifs ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du service régional du Ministère chargé des Sports : ILE DE LA REUNION.

La pratique du tennis de table ne s'arrête pas à la compétition. Une des finalités de cette activité est bien de permettre de jouer en loisir, aussi bien chez les dames, les hommes, les jeunes que les séniors. Des études récentes montrent d'ailleurs tout le bienfait de ce sport chez les vétérans 4 et 5 (personnes au-dessus de 70 et 80 ans).

Notre Ligue est très attentive à permettre à ces différentes composantes de licenciés de suivre leur activité préférée. Aussi de nombreuses formules de licenciement, de coût très raisonné, relayées par les clubs, offrent un large panel de choix aux pratiquants locaux.

4/18

II.2 Les rapports avec l'environnement

Si le « cœur de métier » d'une Ligue est bien de développer son activité sur les plans qualitatif (résultats sportifs) et quantitatif (nombre de licenciés), sa participation à la vie et l'animation du territoire n'en est pas moins importante.

Les axes forts de la politique gouvernementale mis en avant par son organisme représentatif (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et la Cohésion Sociale), les politiques locales des collectivités (Région, Conseil Départemental, municipalités) dans le domaine sociétal, ouvrent un vaste espace dans lequel notre Ligue doit s'engouffrer.

Une association sportive, quelles que soient sa réputation, son importance ou ses activités, doit voir plus loin que son champ habituel d'initiative et se mettre au service de populations délaissées ou en difficulté.

Une des premières priorités de la nouvelle équipe a été de resserrer des rapports qui s'étaient distendus avec la Fédération, d'en renouer de nouveaux avec la DRJSCS, la Région Réunion, le Conseil départemental ou même régulariser une situation indélicate avec une association spécifique participant au financement des voyages des athlètes locaux, l'ORESSE.

Tous ces interlocuteurs montrent une réelle intention d'aider au mieux la LRTT qui, outre ses problèmes de trésorerie, a souffert d'un sérieux déficit en terme d'image.

Les partenaires semblent accorder de nouveau leur confiance. Les aides administratives apportées (Fédération, Jeunesse et Sports), l'octroi de quelques subventions (Etat, Région, Conseil départemental), l'intégration pleine et entière au dispositif des futurs Jeux des Iles de l'Océan Indien (CROS) ne peuvent que nous rassurer.

Bien entendu la nouvelle équipe doit faire ses preuves à moyenne et longue échéance. Le chantier est important.

II.3 Le déroulement des activités

La priorité numéro une étant la sauvegarde et la viabilité de notre association, le nouveau comité directeur a donc sciemment limité ses actions afin que les moyens humains et surtout financiers ne s'éparpillent pas.

On peut d'ailleurs avancer qu'une reprise en main très stricte des comptes de Ligue par la CIT, l'octroi d'une avance fédérale malgré une dette importante contractée et l'apport presque inespéré de subventions ont permis à l'activité de perdurer.

Quatre objectifs majeurs ont été ciblés :

- La poursuite habituelle des compétitions sportives « traditionnelles » (championnat par équipes, Critériums, tournois de clubs),
- La mise en place d'un dispositif de sélection et d'entraînement pour les participants aux futurs Jeux des Iles de l'Océan Indien (Juillet 2019 à l'île Maurice),
- L'organisation d'un stage en internat pour les très jeunes joueurs afin de pallier d'ici quelques années le manque de relève constaté chez les compétiteurs locaux de haut niveau,
- Des actions sportives et de découverte auprès de jeunes publics (élèves d'écoles élémentaires) ou de communication très forte auprès de la population (participation à l'organisation du Téléthon 2018 sur Saint-Denis, avec le club support des Aiglons d'Orient).

Deux autres objectifs un peu plus « immatériels » mais relevant de la bonne marche de la Ligue, se sont également imposés comme une évidence :

- La communication auprès des adhérents et du public par l'intermédiaire de la page Facebook et du site Web de la Ligue,
- Un travail de fond pour remettre en état tout l'aspect gestion administrative (*) de la LRTT.

(*) : le versant financier fait l'objet d'un autre rapport.

II.3.a - Les compétitions traditionnelles

Pour des raisons de cohérence, le Comité directeur a décidé de conserver la réglementation de chacune des compétitions proposées pour la saison sportive 2018/2019. Les textes sont accessibles sur le site web de la Ligue.

5/18

Un calendrier général et un calendrier des rencontres par équipes ont été présentés et adoptés.

II.3.a.1 - Le championnat par équipes

La composition des divisions a réclamé l'arbitrage de Patrick LUSTREMANT, président de la commission statuts et règlements, car des désengagements d'équipes ou encore des forfaits lors de la dernière journée de la saison 2017/2018 ont profondément modifié le profil envisagé de chacune des Régionales et de la Départementale.

On regrette l'absence, que nous espérons passagère, du championnat féminin pour cette saison. Entre interrogation sur le classement final de l'année précédente et l'absence de volonté des clubs d'engager des équipes, il n'était pas possible de programmer cette compétition dévolue aux dames. Au final, nous avons une R1, R2, R3 à huit équipes mixtes et une Départementale à 7 équipes mixtes.

C'est un certain recul par rapport aux années sportives antérieures car, outre le championnat féminin notre compétition présentait il y a peu, deux poules de départementale.

Malgré tout, ce championnat mobilise 126 joueurs sur chacune des 14 journées programmées. Les résultats sont saisis très rapidement dans l'application SPID et toutes les alertes logicielles qui sont relevées (problème de qualification, de brûlage des joueurs, ...) sont traitées extrêmement rapidement en appliquant les préconisations fédérales en vigueur.

Il est à noter que plusieurs journées de compétition ont été perturbées.

Un mouvement de grogne dans le tissu associatif sportif lancé au niveau national, a largement été suivi dans notre Département. Notre Ligue s'est associée au mot d'ordre lancé par le CROS pour que la journée du 22 septembre devienne « NO SPORT ». Notre département est même devenu un exemple pour l'échelon national de par l'adhésion quasi-totale des ligues réunionnaises à ce mouvement de contestation.

Enfin le 17 novembre, le 24 (date de « secours »), puis le 1^{er} décembre, le mouvement social « les gilets jaunes » a paralysé notre territoire obligeant deux journées de championnat à être soit avancées, soit reculées. Deux des rencontres viennent juste d'être jouées. Ceci impacte la création sous SPID de la deuxième phase du championnat.

A l'issue de la phase 1 :

L'équipe TTSP 1 de R1 descend en R2
L'équipe A2P1 de R2 descend en R3
L'équipe AOR 5 de R3 descend en D1

L'équipe CPP 2 de R2 monte en R1
L'équipe TTT 3 de R3 monte en R2
L'équipe TTT 5 de D1 monte en R3

La Cressonnière 1 est championne de la phase 1.

II.3.a.2 – Les Critériums

Cette compétition individuelle qualificative aux championnats de La Réunion toutes séries Dames et Hommes, ou encore servant de base à la composition de présélections, de stages, ..., attire toujours de nombreux compétiteurs.

Deux tours se sont déroulés (La Possession, Le Tampon) en drainant à chaque fois près de 150 compétiteurs répartis entre trois régionales R1, R2, R3 et une départementale D1 de 32 joueurs chacune. Une poule de Jeunes (entre 20 et 24 participants) était également proposée.

La ligue s'appuie sur les compétences de clubs en capacité d'organiser de tels événements, tant techniquement (nombre de tables, accueil des joueurs et du public) que sportivement (mise à disposition de juges-arbitres).

La gestion administrative des compétitions (engagements, composition des échelons, traitement des résultats) est parfaitement assurée par la commission sportive.

6/18

II.3.a.3 – Les tournois de clubs

Un seul grand tournoi a été organisé ce premier trimestre (27 et 28 octobre). Les Aiglons d'Orient ont proposé une compétition d'envergure qui a attiré tous les meilleurs joueurs locaux ainsi qu'une très forte délégation de Mayotte. Les nombreux tableaux ont séduit une foule importante de joueurs.

L'initiative est à remarquer puisque nous rencontrerons sans doute aux JIOI 2019, chez les messieurs, le vainqueur de ce tournoi dionysien, Kilomo VITTA, de Mayotte.

La Ligue n'a pu soutenir financièrement cette action.

Le club de la Cressonnière a annulé son tournoi (24 et 25 novembre) en date du 19 novembre 2018.

II.3.b - Les Jeux des Iles de l'Océan Indien 2019

Deux aspects sont à prendre en compte : la sélection de Dames et Hommes qui va représenter notre île lors de cet événement très attendu dans notre coin de l'Océan Indien et la préparation sportive de ce groupe d'athlètes.

Le dispositif de sélection a été dévoilé lors d'une réunion préparatoire aux joueurs susceptibles d'intégrer les équipes réunionnaises. Chacun d'entre eux a ensuite signé une feuille d'engagement rappelant les diverses astreintes auxquelles étaient confrontés les compétiteurs lors des présélections puis des sélections (entraînements, stages, regroupements, etc.).

II.3.b.1 - Le mode de sélections des groupes Dames et Hommes

Un protocole très précis a été pensé par la commission sportive, les futurs entraîneurs des sélections et au final approuvé par la CIT. Le dispositif se veut juste, impartial, à l'abri de tout arrangement interne aux clubs et enfin ouvert aux Kréopolitains Dames et Hommes évoluant en métropole.

Notons la volonté de la Ligue d'intégrer un jeune de moins de 21 ans dans chacune des sélections.

La première journée de sélection s'est déroulée à Saint-Denis le 9 décembre. Elle a permis de sélectionner les deux premiers joueurs Dames et Hommes :

- Audrey PICARD, Solène ALMERY
- Loïc COLLET, Thomas HOAREAU

Une seconde journée, le 22 décembre, nous a donné le nom des jeunes de moins de 21 ans eux aussi distingués.

Fille : Colyne FOLIO

Garçon : Quentin VEDAPODAGOM

La sélection finale ne peut uniquement s'appuyer sur le résultat sportif brut. Dirigeants et cadres de Ligue scruteront avec attention les comportements des joueurs avant de composer le groupe qui représentera notre île.

II.3.b.2 – Les regroupements, les stages des présélections

La Ligue Réunionnaise de Tennis de Table a créé une sous-commission provisoire de la commission sportive, en charge de gérer l'aspect sportif de la préparation aux JIOI. Après un appel d'offre auprès des clubs locaux, trois entraîneurs ont été désignés (Vincent TRINQUIER, Maxime MYKOLOW et François DELLA BIANCA).

Une journée de prise de contact/entraînement s'est déroulée le samedi 10 novembre au gymnase des Deux-Canons à Saint-Denis. Tout s'est parfaitement déroulé.

On regrette juste l'absence de nombreux joueurs dames et hommes, bien souvent retenus par leur emploi ou même leurs études (étudiants, lycéens). S'il apparaît que le samedi n'est pas une journée idéale pour organiser ce type de regroupement sportif, n'oublions pas que des efforts importants sont demandés aux participants. Ils ont été avertis lors de la rencontre préparatoire de la charge de travail à fournir et de la disponibilité dont ils devaient faire preuve. Ils se sont engagés par écrit à respecter les obligations énoncées par les équipes de Ligue (dirigeants, entraîneurs).

7/18

N'oublions pas que ces joueurs représenteront notre île cette année.

Les entraîneurs ont produit et transmis aux dirigeants de Ligue un compte-rendu précis de la situation suite à cette première journée en proposant des modifications dans le calendrier (se réunir plutôt le dimanche que le samedi) et en énonçant un certain nombre de mesures visant à éradiquer les absences trop facilement excusées.

II.3.c - Les stages de jeunes

Nos meilleurs joueurs sont en place depuis de nombreuses années. Ils représentent une force respectée dans l'Océan Indien, à preuve les excellents résultats enregistrés aux Jeux des îles 2015. Mais ils sont aujourd'hui « vieillissants ».

Il existe un fossé en terme de niveau de jeu entre la fine fleur de nos représentants et les jeunes joueurs, trop peu nombreux, qui arrivent actuellement à maturité dans les catégories juniors.

Nous devons rattraper une voire deux générations de pongistes afin que notre île soit capable de rivaliser à plus ou moins longue échéance avec nos voisins de la zone. Nous ne pouvons que travailler à la base et nous intéresser à de très jeunes joueurs qui arriveront, espérons-le, à éclosion d'ici une dizaine d'années.

La première action d'envergure de la nouvelle équipe dirigeante a été d'organiser un stage pour les poussins, benjamins, minimes, en internat, ouvert à 20 participants (19 joueurs + 1 relanceur) filles et garçons.

La LRTT a apporté une attention particulière aux conditions d'hébergement (CREPS de La Réunion), de jeu (gymnase des Deux-Canons à Saint-Denis) et à l'encadrement : 3 entraîneurs à temps plein, un cadre féminin pour s'occuper des jeunes filles les nuits en internat et un cadre de Ligue assurant la liaison.

Le coût demandé par stagiaire a particulièrement été contenu (50 euros pour un stage de 5 jours en pension complète).

Le déroulement de cette action a été conforme aux attentes et objectifs des dirigeants et des entraîneurs. Les stagiaires se sont montrés solidaires, appliqués, réceptifs et travailleurs dans l'ensemble. Techniquement, beaucoup de points sont à revoir au sein des associations.

C'est pour cela que l'encadrement du stage a réalisé des fiches d'évaluation transmises aux entraîneurs de clubs, afin que les techniciens (de ligue, de clubs) entreprennent tous un travail coordonné et cohérent auprès des licenciés.

Cette opération, financièrement coûteuse pour la LRTT, s'est révélée indispensable.

II.3.d - Des actions auprès des élèves et du grand public

Nous avons conscience du déficit d'image du tennis de table auprès du grand public. Notre sport est essentiellement considéré comme une activité de loisir, à pratiquer entre amis et famille dans des lieux facilement adaptables et aménageables (jardins, garages, ...) sur du matériel de basse qualité (raquettes, balles et tables de loisir).

Comme tout sport, l'atteinte d'un très bon niveau demande toutes les qualités physiques, motrices, mentales nécessaires ainsi qu'un volant d'heures d'entraînement conséquent.

Le tennis de table est extrêmement technique du fait de sa particularité liée aux rotations des balles. Il réclame donc un entraînement pointu, dans de bonnes conditions matérielles, à commencer dès le plus jeune âge.

Le jeune public se trouve dans les écoles. Il est nécessaire d'investir ce milieu afin de toucher le plus grand nombre de filles et de garçons.

II.3.d.1 – Des actions dans les écoles

La Ligue ne peut à l'heure actuelle que s'appuyer sur des actions ponctuelles et/ou certains clubs pour l'organisation de manifestations auprès des enfants.

II.3.d.1.1 – Un PPPP (Premier pas Pongiste Péi) s'est déroulé le 13 novembre 2018 à la Rivière Saint-Louis. Deux écoles (Alphonse Daudet du Petit-Serré et Auguste Lacaussade du Tapage) ont participé à l'évènement, drainant au passage la participation de 80 enfants. Huit ateliers à thèmes différents ont été proposés aux élèves.

8/18

L'encadrement était assuré par Jean-Sébastien POTHIN et Sébastien DIGARD.

Cette action sera peut-être le prélude à l'ouverture d'un club sur la commune de Saint-Louis (Rivière Saint-Louis).

II.3.d.1.2 – Une action conjointe association Tampon Tennis de Table/USEP a eu lieu le 3 octobre 2018 au Tampon. 94 élèves de 9 écoles différentes de la commune ont convergé pour une journée de découverte du tennis de table.

Les entraîneurs du club ont travaillé de concert avec les animateurs de l'USEP.

II.3.d.1.3 – Un espace dédié tennis de table a vu le jour le 15 décembre 2018 à l'école Immaculée Conception de St-Denis. C'est à présent sur 8 tables (quatre en salle et quatre en espace couvert) que parents et enfants peuvent découvrir et pratiquer l'activité

Le club des Aiglons d'orient et Sébastien DIGARD se trouvent en première ligne pour cette initiative originale et intéressante.

L'idée est bien de faire connaître l'activité aux plus jeunes afin de les orienter vers une pratique encadrée et codifiée en club. Le succès passera aussi et surtout par l'implication et l'intérêt des parents pour notre discipline.

II.3.d.2 – Le Téléthon 2019

Le club des Aiglons d'Orient a pris une excellente initiative en proposant l'organisation d'une manifestation devenue un incontournable dans notre pays, largement médiatisée.

Malheureusement le mouvement « Gilets jaunes » a empêché la tenue de cette action d'envergure. On espère qu'elle sera reportée l'année prochaine.

II.3.d.3 – Partenariat avec un établissement privé

Les Aiglons d'Orient, club une nouvelle fois support, et la Ligue, assurent des actions dans l'école de l'Immaculée Conception à Saint-Denis, dotée comme on l'a vu, d'espaces réservés au tennis de table.

Un groupe d'entraîneurs référents de Ligue se met en place afin de répondre à la demande d'établissements qui seraient demandeurs d'animations et de séances de tennis de table auprès de leurs élèves.

A la lisière des activités sportives que peut mener la Ligue, seule ou en collaboration avec les clubs, deux autres chantiers nous sont apparus indispensables : la communication et une gestion administrative complète et efficace.

II.3.e - Une communication plurielle, sérieuse et opérante

La Ligue Réunionnaise de Tennis de Table dispose de 3 canaux propres de communication auprès de ses clubs, des adhérents, du grand public : le site Web, la page Facebook, des listes de mailing.

Deux autres médias populaires sont accessibles : la presse écrite, la télévision.

Une équipe efficace sous la direction de Frédéric BERTHIER prend peu à peu ses marques. Elle couvre la totalité des actions et manifestations touchant le tennis de table puis alimente notre site Web, grâce à Mickaël HA SUM, ainsi que notre page Facebook. L'information se veut impartiale et traite sans exception les sujets de tous les acteurs pongistes de notre département.

Il reste encore à mettre au point une stratégie afin de prendre tous les contacts nécessaires avec la presse écrite.

Depuis quelque temps, plusieurs responsables de Ligue ont été invités sur TV Kréol.

La commission communication a créé des boîtes m. génériques (presidente@lrtrt.re, tresorier@lrtrt.re, secetaire@lrtrt.re, csportive@lrtrt.re, communication@lrtrt.re) facilitant la direction et la classification des informations.

II.3.f - Vers une gestion administrative efficiente

Un gros travail de fond est entrepris par les dirigeants de Ligue. Toute la partie administrative est relancée ou revue. Des fichiers utiles sont constitués afin de permettre au mieux la diffusion de l'information auprès des clubs.

Une réponse quasi immédiate est apportée aux associations, aux licenciés qui ont besoin de documents, d'attestations ou de simples informations.

Les premiers comptes rendus de l'assemblée générale du mois de septembre et des deux réunions du comité directeur sont complets, précis, soumis à l'appréciation de chacun de leurs participants puis diffusés à tous les acteurs locaux, sans oublier la Fédération.

Certaines décisions conjointes commission sportive/CIT/commission financière sont signifiées très rapidement aux clubs (le plus souvent des problèmes de qualification de joueurs lors du championnat par équipes) et/ou aux joueurs (essentiellement des complications suite à des attitudes sportives ou comportementales avérées). Elles débouchent sur des amendes, des décisions sportives et des avertissements aux licenciés fautifs.

Toute décision, rapport, procès-verbal, fait l'objet d'un écrit, d'un archivage et est désormais accessible à tous. Pour ce faire le site web de ligue est repensé.

II.4 Les membres, les licenciés

Rappelons qu'une ligue n'est que le représentant de la Fédération sur un territoire. Elle gère localement le tennis de table et est composée de groupements sportifs (les clubs), appelés aussi les membres.

Un club comprend des adhérents. Il faut les distinguer des licenciés qui, eux, ont souscrit une licence auprès de la Fédération. Un club peut donc tout à fait accueillir des personnes ne voulant pas faire partie d'une Fédération.

II.4.a - Les rapports avec les membres

Tous les remous qui ont agité le tennis de table réunionnais en 2018 ont laissé, et laissent encore, des traces.

Une alliance de 4 clubs a, en alertant l'organisme de tutelle - la fédération - et avec son aide, réussi à obtenir une assemblée générale extraordinaire. De cette élection, ce sont des nouveaux dirigeants, issus de 5 clubs différents, qui se sont retrouvés à la direction de la Ligue.

La volonté de la nouvelle équipe, même si elle consiste à s'affranchir des anciennes pratiques, est bien de rassembler de nouveau tous les clubs réunionnais afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice « Ligue ».

Cette politique d'associer des représentants de l'ensemble des clubs commence à porter ses fruits. L'élection de nouveaux membres, ce jour, devrait nous en apporter la preuve. C'est bien un axe fort de la politique de la nouvelle présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX. Elle est désireuse de ramener toutes les bonnes volontés à œuvrer dans le même sens, pour le bien du tennis de table réunionnais.

A n'en pas douter, le chantier qui consiste à impliquer toute « la famille » pongiste est immense. On compte sur le bon sens des uns et des autres pour ramener de la sérénité dans le développement de notre activité.

II.4.b - La LRTT et les licenciés

Le nombre de licenciés de base, conscients d'être directement impactés par une gestion déficiente est resté assez faible avant la période 2018.

Rares étaient les joueurs à s'insurger lorsque des décisions, pas toujours équitables, étaient relevées. Par exemple, les modes de sélections, les sorties en métropole ou à l'étranger échappaient totalement à la logique sportive et ne respectaient que rarement des règlements pourtant écrits. Cela relevait presque de la normalité !

Si une grande majorité de licenciés accueille aujourd'hui avec un gros soulagement cette (r)évolution, un travail d'explication est en cours pour les adeptes de l'ancien système dans lequel ils trouvaient, peu ou prou, certains avantages.

10/18

Ce n'est qu'un fonctionnement sérieux et une gestion totalement impartiale qui permettront à la communauté dans son ensemble de retrouver ou trouver confiance dans ses dirigeants.

II.4.b.1 – Evolution du nombre de licenciés

La FFTT annonce 3 403 clubs et 207 401 licenciés pour la saison 2017/2018. Les licences se déclinent en 109 465 licences Traditionnelles, 67 092 licences Promotionnelles et 30 844 licences Évènementielles.

Pour la LRTT, nous disposons des statistiques fédérales que depuis la saison 2014/2015, aucune comptabilité vraiment précise des licenciés n'ayant été tenue à jour ces dernières années.

Si la licence Promotionnelle rencontre beaucoup de succès dans notre Ligue, la licence Évènementielle est par contre quasiment inconnue.

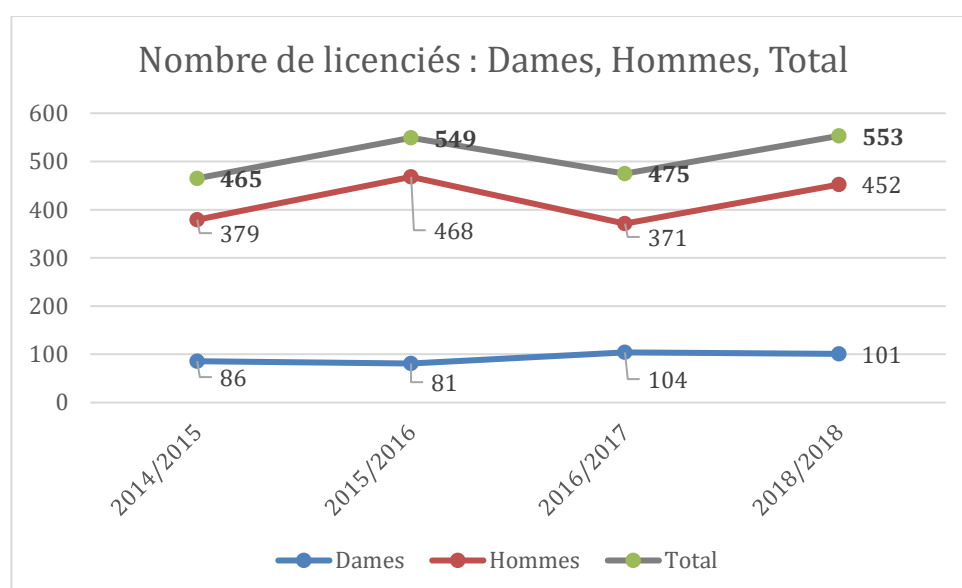
En prenant le chiffre global des licences, le ratio nombre de licences/nombre de club est de presque 61 pour la FFTT et 46 pour la LRTT.

Si l'on rapproche ces chiffres à des Comités (taille départementale), le ratio est de 1 938 licenciés pour les 107 structures alors qu'il n'est que de 553 chez nous ...

Nous voyons qu'il existe une marge de progression énorme, tempérée sans doute par les capacités d'accueil des clubs.

Remarque : nous comptons nos licenciés sur des années sportives. Les dernières informations portent donc sur la situation au 31 juin 2018.

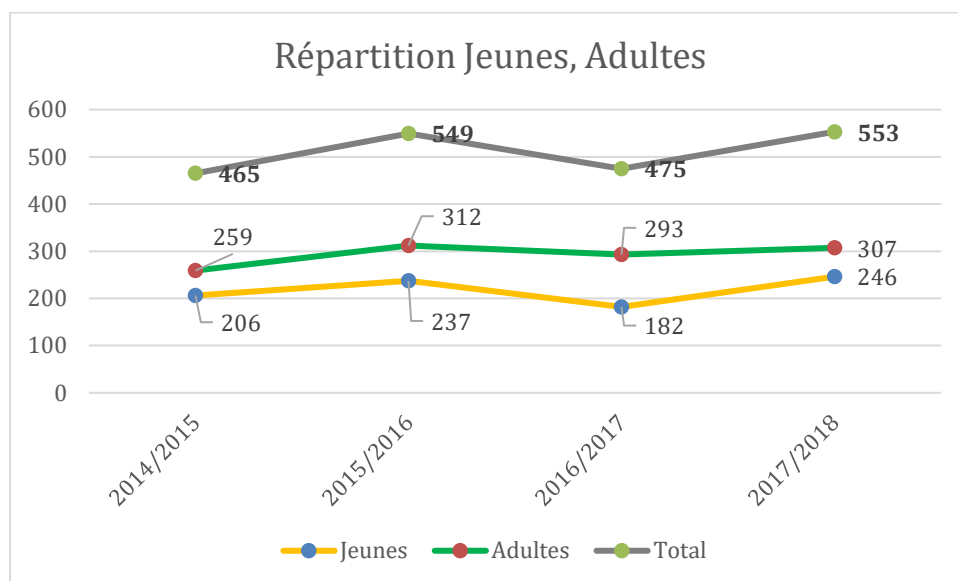
Licenciés Dames, Hommes et Total



Le pourcentage des licences Dames à La Réunion (18 % en 2017/2018) est similaire au pourcentage que l'on trouve au niveau fédéral (16 % en 2016/2017, 19 % en 2017/2018). L'année 2015/2016 (14,8 %) est plutôt atypique.

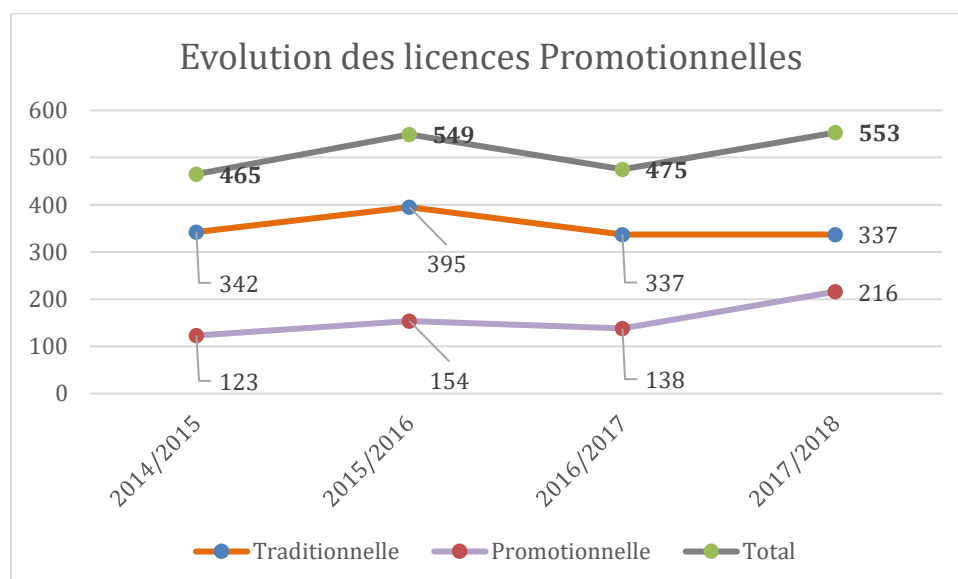
Licenciés Jeunes et Adultes

11/18



Les catégories jeunes sont les suivantes : poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors. Les catégories adultes comprennent les Séniors et les Vétérans (V1 à V5). A noter que l'on est Vétérans à partir de 40 ans au tennis de table

Licenciés Traditionnels et Promotionnels



II.4.b.2 – Analyse de la structure de nos licenciés

La grosse augmentation du nombre de licenciés entre les saisons 2014/2015 et 2015/2016 trouve sans doute une explication dans l'excellence des résultats enregistrés par nos athlètes aux Jeux des Iles de l'Océan Indien qui se sont déroulés dans notre département, en 2015.

De même le rebond enregistré entre 2016/2017 et 2017/2018 nous fait penser à une stratégie politique de certains clubs qui ont gonflé leurs effectifs afin d'obtenir plus de voix disponibles lors des votes liés à l'assemblée générale électorale de septembre 2018 (les chiffres de licenciés pris en compte l'étaient à la date du 30 juin 2018).

La remarque ci-dessus est confortée par l'analyse des données du **tableau Licenciés Jeunes Adultes**.

On a enregistré 64 jeunes de plus entre 2016/2017 et 2017/2018. Les licences jeunes coûtent moins cher pour les clubs. Dans le but d'augmenter les effectifs, il vaut mieux avoir une action forte envers le jeune public.

12/18

L'analyse est confortée en étudiant le **tableau Licenciés Promotionnels (loisir) et Traditionnels (compétition)**. Une licence promo est très accessible pour les clubs. Ils réalisent en général plus de profit avec ce type de licence qu'avec le profil licence Traditionnelle.

II.5 Les bénévoles

La notion de bénévolat, d'altruisme se perd peu à peu dans la société actuelle. Ce constat est particulièrement frappant dans les associations qui comptent beaucoup plus d'individus « consommateurs » que solidaires.

Une des difficultés des clubs est de faire face à des turnovers fréquents, notamment chez les jeunes. Ces derniers ne se fixent que très peu de contraintes et sont capables de changer d'activité sportive ou culturelle, plusieurs fois dans l'année ... au grand dam de leur encadrement et de leurs entraîneurs.

Dans ces conditions, trouver des personnes qui veulent s'investir, donner de leur temps, prendre des responsabilités n'est pas toujours aisé.

Ce problème très marqué dans les clubs, particulièrement à La Réunion, se retrouve au niveau de notre Ligue. Il n'est jamais évident de constituer un comité directeur complet (24 personnes) dont les membres sont naturellement demandeurs de prise de responsabilité.

Rappelons que ce jour nous devons compléter notre CD de 18 à 24 personnes.

Aussi on ne peut que tout simplement remercier, féliciter, encourager les personnes qui consacrent parfois beaucoup de leur temps, de leurs loisirs, à s'occuper et faire fonctionner une institution afin que quelques centaines de joueurs puissent pratiquer leur sport dans des conditions acceptables. N'oublions pas que ces mêmes adultes doublent bien souvent leurs responsabilités avec la gestion de leurs clubs.

Tous ces bénévoles ont des savoir-faire qu'ils veulent partager ainsi que de nombreuses compétences et capacités dans divers domaines (le financier, l'encadrement technique, la maîtrise du numérique, le médical, ...) à transmettre.

Le tennis de table n'est pas un sport médiatisé et ne draine pas des sommes conséquentes comme on peut le voir dans d'autres disciplines. Les initiatives de la nouvelle équipe sont totalement désintéressées. On ne peut donc qu'être admiratif devant l'engagement bénévole car il représente, par certains côtés, un véritable sacerdoce.

Notre Ligue compte actuellement une bonne dizaine de personnes actives voire très actives. L'apport de nouveaux membres, ce, jour nous permettra d'aller plus loin dans nos ambitions, tout en gardant un sentiment de fraîcheur et de renouveau dont a besoin notre Ligue.

III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS

Nous considérons que la LRTT est toujours en mode « préservation ». Les grosses difficultés auxquelles elle a fait face se résorbent peu à peu mais ne sont pas totalement effacées.

Il est donc de notre intérêt de poser les fondations nécessaires, de rebâtir sur un socle solide, et de rester modestes tant que notre entité n'a pas retrouvé l'assise nécessaire à un développement plus ambitieux.

Nous nous fixons une échéance, d'un peu moins de deux ans maintenant, pour remettre toutes nos initiatives dans une direction qui nous fera progresser.

Le programme se veut clair, empreint de bon sens, quelque peu conséquent, mais toutefois réalisable. Les objectifs seront déclinés selon quatre axes : le sportif, le financier, l'administratif et la communication.

III.1 Le sportif

Nous ne pouvons étalonner le niveau de nos pratiquants qu'au travers de compétitions internationales ou nationales.

Les rencontres internationales sont en nombre insuffisant : un évènement revenant tous les 4 ans en principe, les Jeux des Iles de l'Océan Indien, plus les jeux de la CSJOI tous les deux ans. De temps en temps sont organisés des échanges avec les partenaires de la zone (essentiellement l'île Maurice) sans que les résultats enregistrés aient une valeur officielle.

13/18

En revanche nous arrivons à envoyer quelques joueurs en métropole pour disputer les championnats de France individuels (Toutes Séries Dames et Hommes, Vétérans 1 à 5, Finales par Classements, Jeunes) et par équipes (titre de Nationale 3).

Les échanges sont donc rares et d'un coût élevé.

III.1.a - Les résultats

III.1.a.1 – Les Jeux des Iles de l'Océan Indien 2019

C'est la compétition phare qui va se dérouler dans quelques mois. La mise en place de la préparation de l'évènement a été tardive.

Cependant un nombre important de journées de regroupement ainsi que la venue de relanceurs de haut niveau de métropole devrait permettre à notre sélection Dames et Hommes de ne pas simplement faire de la figuration dans cette compétition.

On sait que les adversaires seront redoutables : l'île Maurice parce qu'elle joue à domicile, qu'elle profite d'une préparation très avancée et que les résultats enregistrés lors de cet évènement sportif revêtent un caractère tout particulier pour les habitants de ce pays.

L'équipe de Mayotte avec en chef de file un joueur qui s'est imposé au dernier tournoi des Aiglons d'Orient sera très affûtée dans l'épreuve individuelle Hommes.

Nous connaissons un peu moins le niveau des joueurs de Madagascar, des Maldives et des Seychelles mais ces pays arrivent toujours à surprendre leurs adversaires lors de compétitions de cette envergure.

Aussi, il nous semble bien ambitieux d'espérer reproduire l'excellent parcours de 2015. Nos joueurs commencent à être connus dans la zone, les pays participants engagent des moyens qui sont infiniment plus conséquents que les nôtres (entraîneurs à temps plein, stages de longue durée, etc.), importance « vitale » pour l'île Maurice par exemple ... Notre préparation a commencé tard, est perturbée et, il faut bien l'avouer, notre réservoir de compétiteurs de haut niveau reste particulièrement réduit.

Pour mémoire, La Réunion avait enregistré les résultats suivants :

Simple Messieurs : 1^{er} Sébastien MAILLOT, 2nd Cédric AGATHE

Simple Dames : 2nde Audrey PICARD, 3^{ème} Murielle RIVIERE

Double Messieurs : 1^{er} Sébastien MAILLOT/Cédric AGATHE, 2nd Fabrice BALAZI/Stéphane PAYET

Double Dames : 2nde Murielle RIVIERE/Audrey PICARD

Double Mixtes : 1^{er}, 2nd, 3^{ème}

Equipe Hommes : médaille d'argent

Equipe Dames : médaille d'argent

III.1.a.2 – Les championnats de France

Comme annoncé en introduction, nous avons des difficultés à donner un classement en corrélation avec la hiérarchie des joueurs métropolitains (il n'y a que trop peu de confrontations sportives). Nos joueurs sont généralement sous classés et arrivent très régulièrement à tirer leur épingle du jeu lors de certaines épreuves des championnats de France.

Le plus bel exemple a été la victoire en 2018 de Solène ALMERY qui a remporté les Finales par Classements en catégorie Filles 699.

Nos joueurs ont généralement de bons résultats dans cette compétition.

Les catégories vétérans nous prouvent également que nos représentants ne sont pas très loin des meilleurs.

Nos jeunes dans les plus petites catégories (Benjamins, Minimes) arrivent à rivaliser intrinsèquement. Seul un manque flagrant d'expérience à ce niveau (ce sont des Championnats de France ne l'oublions pas) ne permet pas à nos meilleurs espoirs de briguer des résultats significatifs.

En revanche lorsqu'on passe dans les catégories Cadet ou Junior, l'écart se creuse de manière exponentielle. Notre isolement ne nous permet pas de multiplier les confrontations difficiles, donc formatrices, ou encore d'accéder à des stages nationaux.

Si sur le papier certains clubs réunionnais peuvent présenter des équipes de bon niveau en nationale 3, il apparait que nous n'avons pas un suffisamment grand nombre de joueurs numérotés dans nos équipes fanions.

Nous sommes confrontés à un problème cette saison pour disputer les championnats Toutes Séries Dames et Hommes. Un nouveau règlement fédéral nous interdit la participation de nos féminines et réduit de manière drastique nos possibilités chez les hommes. Cette situation est difficilement compréhensible et acceptable.

La FFTT a été alertée et on espère qu'elle trouvera des solutions pour permettre aux outremers de venir se frotter à l'élite nationale.

III.1.b - Les compétitions internes traditionnelles

Depuis de nombreuses années plusieurs formats de compétitions sont proposés aux licenciés de La Réunion : championnat par équipes, mixte et parfois Dames, compétitions individuelles (Critériums, Tournois de clubs, TOP Dames, Hommes, et Jeunes, championnats Toutes Séries Dames et Hommes, Championnats Jeunes de Poussins à Juniors Filles et Garçons, Finales par Classements (8 catégories) et le Championnat Vétérans (de V1 à V5).

Le calendrier est bien plein !

Toutes ces compétitions reposent sur des règlements qui datent depuis de nombreuses années et qui n'ont pas été remis au goût du jour.

L'objectif de la LRTT est de les revoir dans ensemble. Des adaptations assez restreintes comme des critères de participation) vont toucher quelques formules.

En revanche nous voulons :

- Revoir la formule du championnat par équipes,
- Revoir la formule du championnat féminin,
- Adapter ses finalités entre la phase 1 et la phase 2,
- Modifier le mode de participation des jeunes aux Critériums (montées/descentes),
- Inventer une nouvelle formule de compétition appelée Challenge jeunes,
- Proposer un label aux associations qui organiseraient leurs tournois avec un certain nombre de critères retenus par la LRTT (présence d'un tableau féminin, de tableaux jeunes, capacités d'accueil, etc.),
- Créer un Classement Réunion qui permettra à tout moment et à la demande de dégager une sélection.

Nous espérons également compléter la Départementale du championnat par équipes à 8.

Nous avons également constaté un relâchement coupable de l'attitude de certains joueurs en matchs (énervement disproportionné, manque de fair-play, ...) ou encore des libertés prises par les clubs avec des règlements de base (qualification des joueurs, brûlage).

Notre commission sportive veille à présent à ce que tous ces écarts soient jugés et sanctionnés le cas échéant. Nous ferons des efforts pour nous rapprocher le plus possible des règlements fédéraux même si certains aspects de notre politique sportive nous obligent à être quelque peu accommodants avec certaines règles.

Ainsi nous souffrons d'un manque de juges et d'arbitres formés et diplômés, capables de gérer au mieux les incidents ne manquant pas de survenir lors des compétitions.

Ce point va être développé ci-dessous.

III.1.c - La formation de cadres

Pour pallier au constat formulé ci-dessus, nous organisons une formation et/ou de recyclage de juges et d'arbitres. L'objectif est double :

15/18

- Obliger chaque club de La Réunion à compter un JA1 ou JA2 en capacité de diriger les rencontres de Régionale 1 du championnat par équipes.
- Former ou recycler des arbitres qui seront amenés à officier durant les Jeux des Iles et/ou durant les grandes compétitions locales (championnats individuels).

III.1.d - La formation des joueurs

Nous sommes confrontés à une double problématique : amener très vite des jeunes joueurs au meilleur niveau, entretenir le rang actuel de notre élite en attendant la relève.

III.1.d.1 – Actions envers les Jeunes

Nous allons de nouveau organiser un stage en Internat au mois d'octobre 2019 ouvert à 24 jeunes, filles et garçons. La formule testée en 2018 avec succès sera reconduite.

Nos cadres de Ligue vont également inciter les entraîneurs de clubs à appliquer un programme global d'entraînement pour les éléments les plus prometteurs.

Nous demanderons aux associations organisatrices de compétitions (Tournois), d'inclure à chaque fois des tableaux pour les catégories de jeunes.

III.1.d.2 – Actions envers l'élite

Cette dernière verra son temps déjà bien accaparé par la préparation aux jeux des Iles. Avec l'aide et le soutien de l'ORESE, nous devrions toutefois programmer un voyage à l'étranger. Plusieurs pays sont pressentis : l'Afrique du sud, l'Australie ou encore l'île Maurice. Rien n'est arrêté à ce jour.

Pour rappel le Comité directeur a décidé de ne pas participer à la Coupe des Outremers au mois d'août en région PACA. La situation était financièrement trop délicate d'autant plus que cette compétition, pourtant attirante, vient quasiment au même moment que le déplacement chez nos voisins mauriciens pour les Jeux des Iles.

III.1.e - Le nombre de licenciés, le nombre de clubs

On a constaté que le nombre de licenciés de la dernière saison était plutôt élevé au regard des saisons précédentes mais la rubrique II.4.b.2 nous montre que nous sommes en sous-effectif au niveau licenciés et clubs par rapport aux 107 comités nationaux pris dans leur globalité.

Soulignons qu'un des clubs important du département, gros pourvoyeur en joueurs, s'est totalement effondré en à peine deux années.

Une augmentation significative de nos licenciés ne passera que par la création de nouvelles associations. 12 clubs pour 24 communes, c'est trop peu. Il y a plusieurs années maintenant, on pouvait pratiquer le tennis de table à Saint-Paul, Saint-Benoit, Sainte-Rose, Cilaos, la Plaine des Palmistes, Le Port ...

Ce chantier, complexe, devra occuper la LRTT une fois que toutes les composantes seront revenues à la normale.

Nous aurons du mal à reproduire les chiffres de licenciés cette saison sportive. Nous n'enregistrons au 31 décembre 2018 que 424 licences (114 en Promo, 310 en Traditionnel – 73 Dames, 351 Hommes – 267 adultes, 157 jeunes) même si nous savons que nous allons dépasser ces chiffres (arrivée de nouveaux joueurs en cours de saison).

Une explication à cette déflation a été avancée dans l'analyse des courbes de licenciés des pages 11 et 12 de ce document. L'approche d'une assemblée électorale avait « boosté » les clubs à déclarer leurs adhérents auprès de la Ligue.

Le soufflé étant quelque retombé nous allons revenir à des chiffres plus conformes aux dernières saisons, à savoir un potentiel de 470 pongistes à La Réunion.

III.2 Le financier

Ce paragraphe fait l'objet d'un rapport à découvrir par ailleurs. Les objectifs à atteindre sont simples :

16/18

- Négocier la dette auprès de la FFTT,
- Proposer un échéancier pour régler cette dette,
- Rembourser les dettes contractées par ailleurs : fournisseurs, ORESSE, clubs, ...
- Mettre en place une comptabilité claire faisant appel aux attendus du métier (outils adaptés),
- Élaborer des dossiers de demandes de subventions crédibles et rémunérateurs,
- Prospector auprès de sponsors éventuels,
- Refondre et actualiser tous les tarifs administratifs des clubs (engagements, licences, équipes, ...),
- Ajuster les tarifs des sanctions sportives en s'appuyant sur les recommandations de la commission sportive,
- Dresser une liste et un barème des actions remboursables (déplacements terrestres), indemnisables (encadrements technique) et subventionnables (déplacements aériens),
- Indiquer des procédures efficaces de paiement/remboursement aux associations,
- Renégocier, adapter et actualiser le contrat de location entre la LRTT et le comité de pétanque.

III.3 L'administratif

Cet aspect de la gouvernance de la Ligue a été la dernière des préoccupations de l'équipe dirigeante précédente. Il faut à présent rattraper un gros retard dans certains domaines, se mettre en conformité avec des attentes de notre fédération et redonner toute son efficacité et son sérieux aux échanges administratifs entre la LRTT, les clubs, les adhérents, la FFTT, les partenaires (DRJSCS, Région, Conseil départemental, organismes divers, banque, etc.), etc.

III.3.a - La refonte des statuts

Voici maintenant deux ans que la FFTT a demandé à notre ligue de modifier ses statuts pour certains points, les toiletter pour d'autres. Plusieurs modifications doivent intervenir (le Comité directeur devient le Conseil de ligue) et nous devons surtout revoir le nombre de membres du futur Conseil de ligue. Le nombre actuel de dirigeants, 24, est trop élevé et doit être revu à la baisse.

L'élection du 1^{er} septembre 2018 a déjà permis de remplir nos obligations en proposant des commissions statutaires qui n'ont pas toujours existé par le passé (commission médicale par exemple).

Une commission statuts et règlements étudie actuellement les évolutions et variations que vont subir nos statuts.

Ils seront transmis à la Fédération pour accord réglementaire, soumis à l'approbation du Comité directeur actuel puis entreront, après vote, en application lors de la prochaine assemblée générale qui sera alors électorale.

III.3.b - La mise à jour du règlement intérieur

Parallèlement aux ajustements des statuts, le règlement intérieur sera revu. La procédure sera la même que celle décrite au paragraphe précédent :

Écriture → Fédération → Comité directeur → Assemblée générale

III.3.c - Vers une administration écologiquement plus responsable

Il est totalement inutile de rappeler les difficultés de déplacement dans notre département. La perte de temps sur les routes se compte en heures pour un simple trajet Nord/Sud.

Entre fatigue, pollution, gaspillages (temps, argent), si nous pouvons modestement apporter notre pierre à la pratique de solutions plus écologiques pour la gestion de notre institution, nous sommes partants.

III.3.c.1 – Le vote en ligne

A part quelques réunions dont la présence physique est primordiale, de nombreuses décisions du Bureau, du Comité directeur ou des commissions peuvent être prises par l'intermédiaire d'un vote électronique. Une solution numérique est déjà testée cette année, avec succès.

III.3.c.2 – Les rencontres dématérialisées

La technique aujourd'hui nous permet d'organiser des visioconférences sur des plateformes en ligne. Si le dispositif n'est pas encore parfaitement adapté à un grand nombre de connexions simultanées, de petites réunions formelles ou informelles sont tout à fait possibles.

Nous encouragerons tout type d'initiative allant dans ce sens.

III.3.c.3 – Protégeons nos arbres, favorisons les documents dématérialisés, optimisons l'archivage

L'outil numérique permet de s'affranchir de l'utilisation abusive du papier. La messagerie électronique, les formulaires en ligne doivent devenir des dispositifs de gestion courante.

S'ils sont associés à un procédé d'archivage clair et efficace (espace dans le cloud, site Web), l'optimisation du volet administratif prendra une bonne direction.

III.3.d - Vers une plus grande rigueur vis-à-vis des joueurs aux comportements répréhensibles

Petit à petit nous devons nous efforcer de rendre les comportements de nos joueurs irréprochables. Il en va de notre crédibilité sportive, de la représentation que nous avons de notre discipline, de l'exemple à donner aux jeunes licenciés et à l'image que nous véhiculons auprès du public et des parents.

Nous avons commencé par avertir certains compétiteurs au comportement trop « marqué ». Aux prochaines incartades, les conséquences pourraient être toutes autres : sanctions sportives, pénalités financières.

III.4 La communication

Notre société est communicante. La publication numérique, les réseaux sociaux font partie de notre quotidien. Nous devons informer de manière exhaustive, neutre et impartiale tout ce qui touche de près ou de loin le tennis de table, dans notre ligue, nos clubs mais aussi au national et à l'international (la zone Océan Indien en particulier).

III.4.a – Le site Web de Ligue

Il existe depuis quelques années maintenant et fonctionne grâce à l'intervention technique de Mickaël HASUM. Les internautes doivent pouvoir y retrouver toutes leurs attentes : informations courantes, documents administratifs et de gestion, historique des actions de la Ligue, des renseignements sur les associations, des documents liés au sportif (feuilles de matchs, d'arbitrage, ...).

Une redéfinition des rubriques, une mise à jour des documents est programmée et la commission communication devrait alimenter de manière régulière la page d'accueil en articles.

III.4.b – La page Facebook de la LRTT

Plus que les sites Web, le réseau social Facebook est le vecteur le plus couramment utilisé pour des communications instantanées. La finalité d'une page Facebook est différente de celle d'un site Web.

La difficulté pour notre équipe de communication est bien d'alimenter simultanément deux médias. Représentatifs de notre Ligue nous ne pouvons pas les laisser totalement ouverts car nous devons assurer une information juste en évitant notamment toutes les polémiques ou incompréhensions qui découleraient d'articles ou de commentaires non maîtrisés.

Nous accordons en ce domaine une grande confiance en notre commission de communication. Elle gèrera aussi rapidement toutes les interrogations liées au droit à l'image et à la protection des données. Ainsi quelques mesures sont envisagées afin de s'assurer de la publication d'images captées lors de compétitions ou autres.

III.4.c – Le publipostage ou mailing

Le moyen le plus usité pour contacter un groupe de personnes appartenant à la même entité (groupe des présidents de clubs par exemple), reste l'envoi des informations par messagerie électronique. Les communications sont nombreuses vers toutes les associations. Les envois sont le plus souvent doublés (deux personnes par club).

III.4.d – La presse écrite

Même si ce type de média est en perte de vitesse du fait de la concurrence de l'Internet et des réseaux sociaux, il faut reconnaître que les pages sportives des journaux sont consultées. Ce sont des journalistes professionnels qui rédigent les articles.

18/18

Nous ne pouvons que tirer bénéfice d'espaces accordés au tennis de table. Notre commission communication doit gérer les rapports avec la presse sportive et lui apporter tous les éléments nécessaires (dates et lieux des événements, explications, ...). C'est bien elle qui délivre la juste information auprès des médias ; charge à eux de la retranscrire.

IV – EN CONCLUSION

L'entreprise de « préservation » de la Ligue, de ses licenciés, de ses activités (sportives ou autres) est bien avancée. Nous avons sans doute évité le pire en remplaçant une équipe dont la gestion s'est révélée à la limite de l'irrégularité puis en instaurant une gouvernance très rigoureuse en attendant l'élection qui a installé un nouveau noyau de dirigeants.

En peu de temps, beaucoup de défis, dont les plus graves relatifs à des finances exsangues, ont été relevés avec l'aide de notre fédération mais aussi de tous les organismes d'état ou des collectivités.

Nous repartons de très loin et nous fixons des objectifs relativement complets mais plein de bons sens.

La priorité sportive reste la formation des jeunes mais aussi et surtout l'échéance très symbolique des Jeux des Iles de l'Océan Indien 2019.

Toutes les composantes de gestion (réglementaires, administratives, financières) devraient peu à peu retrouver de leur allant.

Souhaitons que l'épisode que nous venons de vivre en 2018 ne reste qu'un mauvais souvenir dans l'histoire de notre Ligue. Les gros nuages noirs sont espérans-le derrière nous. Il faut maintenant que toute la communauté pongiste se resserre autour d'objectifs communs qui visent à augmenter la qualité des joueurs dans notre département mais également un accroissement du nombre de licenciés qui ne passera que par la création de nouveaux clubs.

Enfin, le tennis de table péi a toujours été le siège de beaucoup de convivialité entre les joueurs, entre les dirigeants de clubs. Il faut vite retrouver ce niveau de complicité entre tous.

Nous vous remercions de votre attention.

La présidente



Isabelle ALLIOT-MICHOUX

Le secrétaire général



Marc DUBOURDIEU